

parle pas des villes et des gros villages) ont été formées par un moyen bien simple, l'intérêt personnel mis en jeu, dans des proportions bien minimes, mais à la portée de tous, pauvres comme riches : et il est évident qu'elles ont produit de bons résultats, plus ou moins grands, suivant la manière dont elles ont été dirigées ; suivant qu'elles ont invité et porté en avant par leurs règlements, les riches propriétaires seulement, ou tous les cultivateurs, pauvres comme riches, le fermier, le locataire, comme le propriétaire.

Deux sociétés voisines, de même âge, conduites par des voies différentes, ont donné des résultats aussi bien différents. L'une plus riche et plus avancée, passait des règlements qui tendaient directement au haut perfectionnement, qui invitaient et stimulaient les riches propriétaires à employer leurs richesses au progrès, offrait quelquefois des primes pour les fermes les mieux tenues : l'autre moins riche, moins avancée, passait des règlements pour inviter, stimuler le pauvre, multipliait les prix dans chaque classe de ses exhibitions, offrait plusieurs prix pour chaque portion de terre les mieux cultivées, 2 arpents, un arpent, $\frac{1}{2}$, $\frac{1}{3}$, $\frac{1}{4}$ d'arpent en grains ou légumes. Quand elle ne réussissait pas à faire visiter le sol, elle faisait espérer pour l'année suivante, l'examen des portions de terre les mieux cultivées comme susdit, faisait tous ses efforts pour éveiller, stimuler, et entretenir l'attention sur l'amélioration du sol surtout, persuadée que tout dépend de là, et que le riche peut toujours lutter avantageusement avec le pauvre. Elle donnait quelquefois à chaque souscripteur en graines de trèfle, mil, semences de grains améliorés pour plus que la valeur de sa souscription légale, quelquefois pour une piastre et un quart, à condition qu'il en semât un double qui lui était généralement acheté avec celui de la société, mais à ses dépens : Chacun alors de travailler à qui mieux mieux pour gagner quelque une des nombreuses primes offertes. Au bout de quelques années, la législature réunit les deux sociétés. La première désignée, ayant la majorité des directeurs, passa des règlements à son goût, choisit elle-même tous les juges, pour visiter les fermes les mieux tenues, parmi ses voisins et ses amis, hommes bien judicieusement choisis et de haute respectabilité. D'après leur rapport, la plus grande partie des premiers prix et au-

tres ont été adjugées à la société précédente moins riche et moins avancée, mais qui avait invité tout le monde au travail, surtout les pauvres cultivateurs, même le locataire d'un arpent, à la grande surprise de l'autre société. A cette époque, elle montrait des animaux et des produits de manufacture capables de rivaliser avec la première.

La société d'agriculture du comté de Bagot qui a marché si vite, qui a montré des exhibitions si belles que des connaisseurs ont dit que quelques-uns de ses départements pouvaient figurer avantageusement dans l'exhibition Provinciale à Montréal n'a pas employé d'autres moyens que ceux ci-dessus décrits. Ces résultats ne prouvent-ils pas bien clairement que l'intérêt personnel judicieusement employé vis-à-vis de tous, est un levier, un mobile bien fort et très-puissant qui fait disparaître l'apathie et la remplace par le courage et les efforts. L'expérience des grandes théories convient peut-être mieux aux riches, indépendants, qu'au grand nombre des cultivateurs canadiens qui ne sont pas des Milords.

J'ai l'honneur d'être
Messieurs les Rédac-
teurs, Votre très
humble et obéis-
sant serviteur,
A. VANDANDAIGRE.

RAPPORT SUR L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE.

Au Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.

Messieurs.—Votre assemblée du douze Octobre dernier ayant formé un comité composé de MM. Joly, Lévesque, Tassé, Browning et Gaudet, chargé de s'enquérir du meilleur système d'enseignement et de pratique agricole, fixer le nombre des professeurs, chef de pratique, et autres employés nécessaires à telle institution agricole, ainsi que la rétribution de chacun d'eux, et généralement de prescrire l'emploi des deniers publics octroyés à telle institution et décidé que ce comité fasse rapport : en outre, un projet de règlement pour les sociétés d'agriculture ayant été référé au comité d'instruction agricole : j'ai l'honneur de vous présenter au nom de ce comité, dont j'ai été nommé président, le rapport suivant :

Le 27 ultimo, nous nous réunissions à Montréal pour commencer nos recherches, nous communiquer nos idées et les discuter, tout en nous transportant successivement aux deux écoles d'agriculture que nous voulions visiter, et nous nous séparions le deux du comté. Ces quelques jours de réunion ont été

croions-nous, bien employés par votre comité.

Considérant d'abord que c'est la généralité de nos cultivateurs qui suit une mauvaise pratique agricole, nous avons dû rechercher les moyens les plus efficaces de rendre l'instruction et la pratique agricoles plus universelle chez eux. Ce but, si désirable qu'il soit, n'est pas facile à atteindre ; il exige un système multiple d'instruction, un système qui s'adresse tout à la fois à l'enfant, à la jeunesse et à l'âge mur.

A l'enfance.—Il faut saisir l'enfant de la campagne à son école, et lui faire lire et apprendre par cœur les rudiments de la science agricole. A côté du catéchisme du chrétien, il faut faire le catéchisme de l'habitant. Pour cet effet, le Conseil pourrait approuver un petit traité d'Agriculture pour les écoles, ou même offrir une prime pour le meilleur qui serait publié d'ici à un an. Si l'instituteur, connaissant les premiers principes de la culture, faisait avec ces élèves des promenades agricoles sur les fermes les mieux cultivées des environs ; s'il cultivait lui-même avec ses élèves, un petit jardin, il les initierait à l'agriculture et à l'horticulture ; du moins contribuerait-il à faire aimer les études et la profession de l'agriculteur.

A la jeunesse.—C'est pour elle qu'il faut des écoles spéciales d'Agriculture. Nous en avons deux : celles de St. Anne et de l'Assomption. Votre Comité a visité ces établissements, où il a été reçu avec beaucoup de courtoisie. Parlons d'abord de celui de l'Assomption que nous avons visité en premier lieu.

Il y a neuf élèves, logés temporairement dans une ancienne et petite maison de la ferme ; un édifice encore en voie de construction pourra recevoir sous peu au moins vingt élèves pensionnaires. Cette école, de date récente, est dépourvue de la plupart des choses nécessaires à un bon enseignement agricole. Point de collections de minéraux, de terres ; point de modèles, de planches, de cartes. Peu de bétail ; seulement quelques animaux dignes de figurer sur une ferme modèle. Bien peu d'instruments aratoires. Quant à la ferme elle-même, elle n'a de recommandable que la position et la qualité de son sol. Les divisions de la terre, les clôtures, les fossés, le drainage, les bâtiments, les instruments perfectionnés, l'amélioration et la façon du sol laissent beaucoup à désirer.

En conséquence, l'enseignement nous a paru plus théorique que pratique, et porter même sur certaines matières étrangères à l'agriculture. Ici, comme à St. Anne, il nous a paru que les élèves n'aiment guère le travail et la pratique agricoles ; quelques-uns ne seraient même venus à l'école de l'Assomption que pour l'étude de matières purement littéraires ou grammaticales. Le chef de pratique n'est pas suffisamment qualifié.